



TUNISIE

Discours de la Tunisie
à la 64^{ème} session
de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

prononcée par

Monsieur Abdelwaheb Abdallah,
Ministre des Affaires Etrangères

New York : 28 Septembre 2009

Vérifier à la lecture

Au Nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer à vous-mêmes, et par-delà votre personne, à la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste sœur, nos félicitations les plus sincères à l'occasion de votre élection à la présidence de la 64^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Nous sommes persuadés que vos qualités, votre expérience et votre compétence contribueront hautement à l'enrichissement des travaux de cette session et aideront à la réalisation des objectifs auxquels nous aspirons tous.

Il m'est, également, agréable d'exprimer notre haute considération à Monsieur Miguel Descoto Brockmann pour l'excellent travail qu'il a accompli dans la conduite des travaux de la précédente session.

Je tiens aussi à adresser mes remerciements et mes sentiments de considération à Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, pour les efforts généreux qu'il déploie en vue de promouvoir le rôle de l'ONU et de concrétiser les nobles objectifs pour lesquels elle a été créée, au service de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde.

Monsieur le Président,

Notre monde connaît, aujourd'hui, des mutations profondes et rapides qui ont conféré aux relations internationales des dimensions nouvelles qui ont altéré les équilibres et les équations ayant, longtemps, régi ces relations. Ces mutations ont, également, imposé des défis et des enjeux majeurs à plus d'un niveau, qui exigent de toutes les parties d'assumer leurs responsabilités avec discernement et sagesse afin d'y faire face avec succès, et de redoubler d'efforts pour identifier les approches permettant de jeter les fondements d'un monde plus sûr, plus stable et plus développé et de relations internationales plus justes, plus équilibrées et plus solidaires.

La révolution scientifique et technologique formidable que nous connaissons, aujourd'hui, a, certes, induit des progrès considérables dans de nombreux domaines, réduit les distances et amélioré la qualité de la vie. Pour autant, ceci n'a pas empêché la persistance des foyers de tension et la recrudescence des conflits qui continuent de sévir dans certaines régions du monde, provoquant des drames et alimentant les tendances à l'extrémisme et à la violence. Ceci n'a pas, non plus, mis fin aux souffrances de nombreux peuples de la Terre en proie à la précarité, à la faim, à la pauvreté, à l'endettement et au sous-développement, ni empêché les crises financières et économiques dont les retombées ont touché la plupart des pays du monde, porté atteinte à leur rythme de croissance et à leurs plans de développement et mis à mal le système économique mondial. De même, la révolution scientifique n'a pas réduit la fracture numérique et technologique, ni les différentes formes de disparités entre les pays et les peuples.

Ce sont là quelques uns des paradoxes de la conjoncture mondiale présente qui n'incitent pas à la satisfaction et qui sont en contradiction avec les valeurs et les principes que nous nous efforçons de concrétiser et pour lesquels l'Organisation des Nations Unies a été créée.

Nous pensons que la communauté internationale est appelée à redoubler d'efforts pour focaliser son attention sur la réalisation du développement durable et la consécration des nobles valeurs universelles dont le monde a, plus que jamais, besoin telles que la coopération, la tolérance, la solidarité et l'entraide, en tant que voie idéale pour accroître la capacité des Etats d'interagir avec les développements internationaux et de faire front aux défis de la conjoncture mondiale présente, d'autant que les difficultés et les défis inhérents à cette situation se distinguent, dans le contexte des réalités de la mondialisation, par leur globalité et nécessitent des solutions collectives engageant la responsabilité de l'ensemble des parties prenantes.

L'Organisation des Nations Unies, qui est le cadre le plus approprié pour l'exercice de cette responsabilité collective, gagnerait, elle aussi, bien plus qu'auparavant, à s'adapter davantage à la situation nouvelle qui prévaut sur la scène internationale afin qu'elle soit plus apte à assimiler les mutations et à remplir au mieux son rôle.

La structure actuelle de l'Organisation des Nations Unies qui fut dictée par la situation qui prévalait lors de la création de l'Organisation, voilà plus d'un demi siècle, ne reflète plus la réalité du nouveau paysage international.

Cette réalité nous commande d'accélérer le rythme du processus de réforme de l'Organisation tel que défini dans ses grandes lignes depuis des années, de manière à ce qu'elle soit en phase avec les impératifs de la situation mondiale et quelle puisse continuer à remplir sa mission.

Nous espérons que la communauté internationale parviendra à introduire les réformes indispensables au niveau des instances de l'Organisation onusienne, notamment pour ce qui est d'élargir le Conseil de sécurité, de conférer à son fonctionnement plus de transparence et d'efficacité et de dynamiser davantage le rôle de l'Assemblée Générale et du Conseil économique et social, tout en ayant conscience du besoin pressant de parvenir au consensus le plus large possible entre les Etats membres au sujet des questions pendantes de ce dossier.

Monsieur le Président,

Aussi complexe et enchevêtrée qu'elle soit, la situation mondiale ne peut que conforter notre attachement à l'Organisation des Nations Unies et à ses principes fondateurs en tant que cadre idéal pour coordonner et unir nos efforts face aux problèmes et défis qui se posent et réformer le système des relations internationales, et ce à travers les actions visant à consacrer les nobles idéaux énoncés par la Charte des Nations Unies, à apporter des solutions efficaces aux problèmes en suspens, à circonscrire les risques découlant des crises économiques et sociales et à renforcer les cadres de coopération et de partenariat solidaire, conformément à une approche plus globale, fondée sur la corrélation étroite entre paix, sécurité et développement.

La consolidation du rapprochement et de la solidarité entre les pays du monde demeure, de notre point de vue, l'un des objectifs les plus nobles de l'Organisation onusienne. Parce qu'elle est le socle sur lequel devrait reposer le nouveau système des relations internationales, elle nous commande, aujourd'hui et plus que jamais auparavant, d'œuvrer à diffuser la culture de la tolérance, du dialogue, de l'acceptation de l'autre et du respect des spécificités culturelles et des symboles religieux pour l'édification de relations constructives entre les Etats et entre les peuples, fondées sur le juste milieu, la modération, et le refus de l'extrémisme, de la violence et du fanatisme sous toutes leurs formes.

La Tunisie a proposé, depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives destinées à favoriser la réalisation de ce noble objectif, et parmi lesquelles figurent : la proclamation de la Charte de Carthage sur la tolérance, en 1995 ; l'appel du Président Zine El Abidine Ben Ali sur la pédagogie de la tolérance et l'appel de la Tunisie en faveur du dialogue entre les civilisations, en 2001, ainsi que la création, au sein de l'université tunisienne, de la Chaire Ben Ali pour le dialogue des civilisations et des religions. La dernière contribution en date fut l'adoption de la Déclaration de Kairouan par la Conférence internationale sur «le dialogue des civilisations et la diversité culturelle», tenue en juin 2009, à l'occasion de la manifestation «Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 2009» et organisée avec le concours de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco) et l'Organisation internationale de la francophonie.

Par ailleurs, la Tunisie poursuit sa participation dynamique aux activités de l'initiative de l'Alliance des civilisations lancée conjointement par la Turquie et l'Espagne et destinée à approfondir la compréhension et le respect mutuel entre les peuples.

Monsieur le Président,

La réalité de la mondialisation, avec les multiples problèmes et les grands défis qu'elle comporte, nous commande également d'assurer un encadrement permanent de notre jeunesse et d'être constamment à l'écoute de ses préoccupations afin de la protéger contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation, de la prémunir contre les risques de repli sur soi et d'extrémisme, de la mettre à l'abri des courants de désœuvrement et d'aliénation et de lui inculquer la culture de la tolérance, de la modération et du juste milieu.

Compte tenu de la place particulière que nous avons conféré à la jeunesse en Tunisie, qui constitue notre vraie richesse et le pilier de notre présent et de notre avenir, nous nous sommes efforcé d'ancrer chez cette catégorie de la société le sens de la responsabilité, de l'inciter, par l'action et par l'initiative, à participer à la vie publique et de susciter sa contribution à la définition des orientations futures et des objectifs du pays.

Conformément à cette vision et sur la base de notre expérience en matière d'interaction avec les préoccupations et attentes de la jeunesse, S.E Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali a appelé à la proclamation de l'année 2010 « Année internationale de la jeunesse » et à la tenue, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et avec le concours des organisations internationales concernées, d'un congrès mondial de la jeunesse auquel prendraient part les jeunes de toutes les contrées du monde et qui donnerait lieu à l'adoption d'une charte internationale qui scellerait l'ancrage de la jeunesse du monde aux valeurs universelles communes.

Nous avons grand espoir que cette initiative contribuera à approfondir la prise de conscience quant à la place devant revenir à la jeunesse dans nos sociétés afin d'en faire un partenaire agissant contribuant au succès de nos œuvres de développement respectives. Nous espérons également qu'elle contribuera à une prise de conscience quant au rôle que doit jouer la jeunesse du monde en matière de renforcement du dialogue et d'approfondissement de la compréhension et du respect mutuels entre les peuples, sur la base des valeurs universelles et des nobles principes humanistes sur l'essence desquels s'accordent toutes les cultures et toutes les civilisations comme la tolérance, la modération, le respect d'autrui, le refus de toutes les formes de violence, d'extrémisme et de discrimination, la culture de la citoyenneté, la solidarité, la paix, l'ouverture au dialogue, l'esprit d'initiative, le don de soi, le volontariat et la protection de l'environnement.

Cette initiative a bénéficié du soutien des organisations régionales, arabe, africaine et islamique et du Mouvement des Non-alignés. Nous comptons sur votre appui et votre soutien en vue de l'adoption, par l'Assemblée Générale au cours de sa présente session, d'une résolution à même de concrétiser cette initiative.

Monsieur le Président,

En dépit des multiples efforts nationaux et internationaux déployés depuis des années pour faire face aux phénomènes du terrorisme et de l'extrémisme et les circonscrire, ces deux fléaux continuent de représenter une menace pour la paix, la sécurité et la fraternité dans le monde.

Nous avons appelé, à maintes reprises, à la nécessité d'adopter une approche globale en matière de lutte contre ces périls qui n'épargnent personne, une approche incluant tout à la fois le traitement des causes de ces fléaux, le règlement juste et durable des problèmes internationaux pendants, l'atténuation des phénomènes de la pauvreté, de l'exclusion et de la marginalisation dans le monde et la lutte contre les courants idéologiques extrémistes prônant le fanatisme, le repli sur soi et la haine.

La Tunisie qui était l'un des premiers pays à avoir mis en garde, dès le début des années quatre-vingt-dix, contre les risques inhérents à ce phénomène, réitère, aujourd'hui, son appel en faveur de la tenue, sous l'égide des Nations Unies, d'une conférence internationale destinée à mettre en place un code de conduite international pour la lutte contre le terrorisme, que toutes les parties s'engagent à respecter.

Monsieur le Président,

Partant de sa fidélité aux dimensions de ses aires d'appartenance et soucieuse de la réalisation d'une intégration maximale active dans son environnement, la Tunisie s'emploie toujours avec une détermination constante à donner une nouvelle impulsion aux relations de coopération avec ses partenaires, dans son environnement régional.

Ayant foi en l'Union du Maghreb Arabe en tant que choix stratégique incontournable à même de servir les intérêts des peuples maghrébins et de conférer aux pays de la région un poids accru aux plans régional et international, dans un monde où se multiplient les blocs et les ensembles, la Tunisie n'a jamais ménagé ses efforts, en coordination avec les autres pays maghrébins, pour parachever le processus d'édification de l'Union, impulser l'action maghrébine commune et s'employer à surmonter les difficultés conjoncturelles qui l'empêchent de progresser, afin que l'UMA occupe la position qui lui revient sur la scène internationale et puisse accroître la capacité de ses Etats membres à relever les défis du présent et à gagner les paris de l'avenir.

La Tunisie poursuit, également, ses efforts en faveur de l'impulsion de l'action arabe commune et de la dynamisation de ses mécanismes, outre le développement de ses relations de coopération et de partenariat avec les pays arabes frères dans les divers domaines et son action visant à la réalisation de la complémentarité et de l'intégration économique arabe souhaitée.

Monsieur le Président,

De nombreux problèmes internationaux, celui du Moyen-orient en tête, demeurent en suspens et constituent une source de profonde préoccupation pour la communauté internationale, du fait de leurs retombées sur la sécurité et la stabilité dans la région et dans le monde.

Nous voudrions réaffirmer, du haut de cette tribune, la position constante et de principe de la Tunisie quant au soutien de la juste cause palestinienne et du peuple palestinien frère dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'établissement de son Etat indépendant sur son territoire.

Nous avons pris acte avec satisfaction des positions positives exprimées par l'Administration américaine au sujet du problème du Moyen-orient, des éléments de règlement juste et global du conflit et de la solution des deux Etats, ainsi que des démarches, efforts et contacts qui s'ensuivirent pour la relance des négociations de paix.

Nous réitérons, aujourd'hui, notre appel à la communauté internationale et, en particulier, les parties qui parrainent le processus de paix afin qu'elles intensifient leurs efforts pour amener Israël à mettre fin, sans conditions préalables, à sa politique de colonisation de peuplement, en vue de permettre la reprise des négociations entre les parties palestinienne et israélienne, sur la base des résolutions internationales, du référentiel du processus de paix et de l'initiative arabe de paix.

La réalisation de la paix, l'instauration de la sécurité et le rétablissement de la stabilité au Moyen-Orient demeurent tributaires de la levée du blocus, du démantèlement des barrages et de l'abandon des autres pratiques de provocation à l'encontre du peuple palestinien, ainsi que du recouvrement, par ce dernier, de ses droits nationaux légitimes, de l'établissement de son Etat indépendant et du retrait d'Israël du Golan syrien occupé et des territoires libanais encore sous occupation.

Pour ce qui est de l'Irak, nous exprimons notre solidarité avec le peuple irakien frère, en formant l'espoir qu'il surmontera les difficultés auxquelles il se trouve encore confronté, qu'il réalisera la concorde nationale et consolidera sa sécurité et sa stabilité afin que les Irakiens puissent se consacrer à la reconstruction de leur pays, dans l'unité et la cohésion.

Monsieur le Président,

En Afrique, les foyers de tension, les différends et les conflits qu'ont connus plusieurs de ses régions et dont certains persistent à ce jour, ont accablé le continent, provoqué la dilapidation de ses énergies et potentialités, porté préjudice à son processus de développement, freiné son rythme de croissance et laissé des séquelles dont les sociétés africaines continuent de subir les conséquences.

Face à cette situation et compte tenu du caractère global de l'approche de la sécurité et de la paix dans le monde, la communauté internationale et les organes onusiens, et en premier lieu le Conseil de sécurité, sont appelés à prêter main forte aux efforts de l'Union africaine et de ses Etats membres et à se tenir aux côtés des peuples africains afin de les aider à rétablir la sécurité et la stabilité et à surmonter les retombées des conflits et des guerres.

Nous sommes persuadés que le continent africain qui avait pu dépasser l'étape du colonialisme et de l'Apartheid et réaliser des avancées appréciables sur la voie de l'intégration et de la complémentarité, est, aujourd'hui, capable d'améliorer sa situation et de se débarrasser de ses problèmes en comptant, d'abord, sur ses capacités propres, mais aussi sur la coopération de la communauté internationale pour la réalisation du développement économique et social, l'édification de sociétés équilibrées et le renforcement des mesures préventives propres à empêcher le renouvellement des conflits et à consacrer le dialogue et les voies pacifiques pour le règlement des différends.

Partant de la corrélation organique entre la paix, la sécurité et le développement et compte tenu du besoin pressant qu'éprouve le monde de voir réhabilitées les valeurs de coopération et de solidarité, la Tunisie avait proposé l'initiative, adoptée par l'ONU en décembre 2002, en faveur de la création d'un Fonds mondial de solidarité pour lutter contre la pauvreté et asseoir les fondements d'un développement solidaire entre les divers Etats.

Nous réitérons, aujourd'hui, l'appel à l'opérationnalisation de ce fonds afin qu'il puisse fournir l'aide et l'assistance aux pays en développement, en général, et, en particulier les pays africains.

Je saisis cette occasion pour réitérer les expressions de considération de la Tunisie pour les efforts déployés par le Frère Mouammar Kadhafi, Leader de la Révolution Libyenne, Président de l'Union Africaine, en vue de consolider la paix et la sécurité et promouvoir le processus de développement dans le continent africain, afin que celui-ci occupe la place qui lui revient et soit à même de participer par l'action et par l'initiative aux affaires internationales, de manière à conférer davantage de justice et d'équilibre aux relations internationales et d'assurer une représentation géographique équitable au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour un monde où règnent la paix et la sécurité et où les valeurs de coopération, d'harmonie et de solidarité seraient consolidés.

Monsieur le Président,

Sur un tout autre plan et compte tenu de l'ancienneté et de la richesse des rapports politiques, économiques, sociaux et culturels entre la Tunisie et l'Europe, notre pays a toujours tenu à développer ses relations avec l'ensemble des Etats appartenant à cet espace. Les relations de la Tunisie avec l'Union européenne connaissent, en effet, une évolution remarquable, illustrée par la volonté des deux parties de hisser leurs relations au niveau d'un partenariat avancé, de manière à ouvrir de larges perspectives devant l'approfondissement de ces relations dans tous les domaines, à en élargir le champ et à conforter les efforts de notre pays en faveur de la réalisation d'une intégration plus poussée dans son environnement régional et international.

L'espace euro-méditerranéen constitue l'un des principaux centres d'intérêt de la politique étrangère de la Tunisie. Notre pays soutient, en effet, les initiatives et les mécanismes destinés à consolider la paix et à promouvoir le développement dans la région méditerranéenne, partant de sa foi en l'importance que revêt l'édification d'un espace méditerranéen où règneraient la sécurité, la stabilité et la prospérité, sur la base du partenariat équilibré et des intérêts communs. Aussi, la Tunisie est-elle constamment soucieuse, de contribuer activement au succès du processus de l'Union pour la Méditerranée, pour le bien des peuples de la région.

La Tunisie s'emploie, également, à renforcer les liens d'amitié, et à élargir et enrichir les domaines de la coopération avec les pays d'Amérique et d'Asie pour l'instauration d'un partenariat solidaire, qui ouvrirait la voie à une nouvelle étape dans ces relations, de manière à servir les intérêts de toutes les parties, à rapprocher leurs peuples, à consolider les attributs de la paix et de la stabilité et à réaliser le progrès et la prospérité dans le monde.

Monsieur le Président,

Les peuples de la planète ont besoin, de toute urgence, d'un environnement sain et de la protection de cet environnement afin de se prémunir des graves conséquences contre lesquelles les études et projections nous mettent en garde. Les changements climatiques ont, en effet, causé de lourdes pertes économiques à la communauté internationale.

Dans le but de contribuer à faire face aux défis environnementaux, économiques et sociaux inhérents aux changements climatiques, la Tunisie a abrité, en novembre 2007, une conférence internationale sur « La solidarité internationale pour des stratégies de protection des régions d'Afrique et de la Méditerranée contre les effets des changements climatiques ». Notre pays a, également, abrité la réunion africaine préparatoire à la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et ce dans le but de parfaire la coordination entre les Etats et de mobiliser les soutiens au profit des pays africains sinistrés, afin de les aider à combattre le phénomène de la désertification et de la dégradation des sols et à promouvoir la recherche scientifique dans ce domaine.

Dans ce contexte, nous appelons à l'intensification des efforts pour un respect total de ce qui a été convenu lors de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, notamment, pour ce qui est de la réunion des conditions de succès de la 15^e Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue en décembre 2009, à Copenhague, conférence événement que la communauté internationale devra mettre à profit pour réaliser des résultats significatifs à l'instar d'un accord sur la version finale du Traité qui se substituera au Protocole de Kyoto.

Monsieur le Président,

La Tunisie a mobilisé tous ses efforts et ses énergies, au cours des deux décennies écoulées, pour se hisser au rang des pays développés, conformément à une vision prospective et lucide, dont le Président Zine El Abidine Ben Ali avait jeté les fondements et qui englobe tous les domaines aussi bien politiques, économiques que sociaux et de développement. Cette vision trouve son illustration dans les réformes profondes qui ont abouti à la consolidation de l'édifice démocratique, au renforcement de la culture des droits de l'Homme dans les textes et dans la pratique, à la consécration des libertés publiques et à l'implication de l'ensemble des composantes de la société tunisienne dans le processus politique du pays, dans le cadre de l'Etat de droit et des institutions.

La Tunisie est déterminée à aller de l'avant dans son œuvre de réforme et de modernisation afin d'accroître sa capacité d'être en phase avec les mutations internationales et de contribuer activement à l'édification d'un monde où règnent la paix et la stabilité et à l'instauration de relations internationales plus équilibrées et plus solidaires.

Monsieur le Président,

Je voudrais, en conclusion, réaffirmer, encore une fois, que la réussite des efforts de nos pays pour la réalisation du développement et la promotion des relations de coopération entre nos pays restent tributaires d'un environnement mondial de sécurité, de stabilité et de justice. Tout en réitérant son attachement aux valeurs de la paix et aux principes de la légalité internationale pour apporter des solutions justes et durables aux problèmes internationaux, la Tunisie souligne la nécessité d'œuvrer à conforter les valeurs de modération, de tolérance et de respect mutuel dans les relations des pays et des peuples ainsi qu'à jeter les passerelles d'échanges et de dialogue entre les différentes civilisations, cultures et religions.

Merci de votre attention.